



Compte-Rendu

CSAL-FS du 05 février 2024

Présent pour la CGT FIP43 : CLAVERO Stéphane – Patrick BATION Expert

Ce lundi 05/02/2024 à 14H, se tenait un Conseil Social d'Administration Local Formation Spécialisée en santé, sécurité et conditions de travail (CSAL FS)

Ordre du jour de la séance:

- 1) Désignation par les représentants du personnel du secrétaire du CSAL FS (pour vote)
- 2) Travaux accueil Terrasson et déport de l'accueil du public (pour vote)
- 3) Suivi des accidents du travail (pour info)
- 4) Suivi des fiches de signalement (pour info)
- 5) Postes à risque, visites médicales annuelles (pour info)
- 6) Point sur les formations CSAL-FS (pour info)
- 7) Questions diverses

PRÉAMBULE :

- Liminaires des Organisations Syndicales lues par les représentants du personnel

Points évoqués :

CGT : Voir liminaire complète en pièce jointe

SOLIDAIRE : NEANT par protestation en raison de l'ordre du jour important et de la seule demi-journée qui y est accordée.

FO : Observatoire interne montrera conditions dégradées et baisse du moral. Mise en cause politique immo et prime au mérite.

Travaux - Accueil : inquiétude

- Réponse du directeur aux liminaires :

Remplir l'observatoire est très important. Le résultat devra être partagé pour en tirer des conclusions.

La PIE, Politique Immobilière de l'État : très étonné de l'ampleur que cela prend. Certains services ont trop de m² par rapport au service qu'ils rendent d'autres pas assez. Ne mettons pas la charrue avant les bœufs. Revenons à la raison gardée. Réfléchir à un cycle de travail. Ne pas avoir de crainte particulière. Détendez-vous...

Le bon accueil du public est une priorité et essentiel. L'accueil est un métier difficile.

Ne pas hésiter à utiliser des fiches de signalement.

Rémunération au mérite : cela ne concerne pas beaucoup de monde pour le moment. J'ai un devoir de réserve. Ce n'est pas la note de gueule. Comment, quelles conditions, quelle enveloppe, sont à définir.

Ordre du jour chargé : des points iront rapidement. Excuse l'absence du médecin du travail et du référent. Ce n'est pas du mépris des OS.

PAS DE RÉPONSE SUR LA LIMINAIRE DE LA CGT...

1) Désignation par les représentants du personnel du secrétaire de la formation spécialisée (pour vote)

2 candidatures :

Guillaume PONS (SOLIDAIRES – présent) et Stéphanie BENOIT (FO - absente)

VOTE : 4 – 3 Élection de Guillaume PONS (SOLIDAIRES)

2) Travaux accueil Terrasson et déport de l'accueil du public (pour avis)

Point sur l'accueil provisoire rue des Moulins uniquement.

Pas de temps limite pour la réception mais il faut prendre un rdv si technique.

CGT : Problème soulevé pour le recouvrement : pourquoi pas les agents du rcvt alors qu'ils assurent au quotidien une réception à TERRASSON et que le public reçu est nombreux

Réponse : Accueil provisoire pour un temps donné... Bla bla bla

CGT insiste : Pourquoi les agents du recouvrement ne participent pas à l'effort demandé aux agents de la gestion ? Demande d'une réponse claire à apporter aux agents.

Mme CROIZIER : C'est un accueil spécialisé... Une quinzaine de réception par matinée et seulement un ou deux paiements.

DIRECTEUR: Après s'être renseigné sur l'effectif du service recouvrement à savoir 5 à 6 agents. Ne peut-on pas imaginer qu'un agent vienne ici avec une formation mineure pour soutenir la gestion ? En guise de solidarité... Va y réfléchir et donnera une réponse.

Mme CROIZIER est contre. Ne comprend pas la réticence des agents du SIP à traiter les
Compte rendu CSAL-FS (présentiel) – 05/02/2024

demandes de recouvrement. Insiste sur le fait que lorsqu'ils ne savent pas ils prennent un rendez-vous. Ce n'est pas compliqué.

CGT : insiste sur le fait de mettre les agents de la gestion dans les meilleures conditions psychologiques possibles. Ce qui n'est pas le cas en leur demandant de gérer une matière qu'ils ne maîtrisent pas, dans un environnement inconnu et dégradé avec pour seule réponse « on vous prend un rendez-vous ».

SOLIDAIRE : Ne comprend pas l'utilité de deux TPE ??? demande des précisions. Renvoyé pour expertise par M le directeur.

- CGT : Les agents du SIP veulent être assurés qu'ils pourront comme il était convenu initialement se garer à Terrasson, badger et débader à Terrasson avant d'aller rue des Moulins en badgeant à nouveau. Et qu'une régularisation sera effectuée à l'issue.

Pour résumer: nous demandons que vous confirmiez la prise en compte du temps de trajet pédestre dans le temps de travail par une régularisation de pointage systématique et sans condition.

L'ensemble des OS : Pourquoi pas un forfait horaire ??? ce serait plus simple.

DIRECTEUR : Forfait horaire : 20mn par jour lors d'un service rue des Moulins. Obligation de se garer à Terrasson avec pointage. Régularisation tous les mois. Vérification par planning accueil. Acté.

- CGT demande un dédommagement en prime accueil ou en jours congés pour les agents du SIP assurant l'accueil déporté. Tous les agents devant exercer de manière mobile, en dehors de leur lieu d'affectation ont une prime (EDR 200 euros/mois, cellule accueil 500 euros/an) il serait normal que durant cette campagne les agents assurant la réception déportée rue des moulins reçoivent eux aussi un dédommagement. C'est aussi un signe de reconnaissance de la part de la hiérarchie.

DIRECTEUR : NON pas de prime supplémentaire – C'est juste notre travail...

– FO (avec humour): donc pas de prime au mérite M le directeur !!

CGT : par le passé les directeurs accordaient des jours de congés supplémentaires après campagne... Pourquoi pas.

Directeur : Non.

Rappelons qu'il n'assure qu'un intérim et que la CGT relancera le sujet et insistera auprès du nouveau directeur au printemps prochain.

Notons que le bilan 2023 des réceptions assurées par les agents de la gestion doit être transmis à la direction pour paiement éventuel de la prime accueil. Celle-ci est allouée en fonction du nombre de service effectué.

FO : Caisse uniquement par le SGC du Puy pourquoi pas le recouvrement ?

Réponse : non que les agents du SGC et pas plus que d'habitude.

VOTE :

OS demande un temps de délibération pour échanger.

Au retour l'ensemble des OS décide de s'abstenir.

3 votes: ABSTENTION – donc point 2 « Adopté »

Explications données par les OS : il y a eu des avancées avec le forfait horaire acté par M le directeur (d'où abstention et pas contre) et une possibilité d'impliquer les agents du recouvrement (non acté) mais de nombreuses questions perdurent et tout ne semble pas bien calé à moins d'une semaine de l'ouverture.

3) Suivi des accidents du travail (pour info)

Vu RAS.

4) Suivi des fiches de signalement (pour info)

SOLIDAIRE : Fiche concernant tensions internes cellule accueil. Tensions persistes.

Directeur : situations difficiles à repérer et à traiter. Effort a été fait de réunir les personnes concernées. On peut à nouveau tenter une action par reprise du dialogue avec une réception par la directrice RH + à nouveau par le chef de service.

5) Postes à risque, visites médicales annuelles (pour info)

SOLIDAIRES : Aimerais connaître le nombre de VMA qui auraient dû être faites. Pas assez d'heures du médecin du travail.

Directeur : attente du rapport de prévention du médecin en mars/avril. Demande à ce que SOLIDAIRES matérialise sa question précisément afin d'y apporter une réponse claire.

6) Point sur les formations CSAL-FS (pour info)

Evolution sur les formations :

Risques routiers : marché inter-régional. Problème pour trouver des auto-écoles de plus cela risque de devenir interrégional (forte probabilité), retard juste dû à un blocage informatique, au mieux l'année prochaine, avec un coût qui passe de 500 à 5000 euros soit la totalité du budget. De plus la formation serait sur LYON.

Donc formation risques routiers ne sera certainement plus possible.

Ensemble des OS : regrette ce fait . Formation très demandée et utile.

7) Questions diverses

SOLIDAIRE :

- Vu sur le site 63 un guide sur le CREP avec toutes les dates. Demande s'il peut être éventuellement copié sur le site 43.

CGT : Toutes les questions déjà traitées durant le point 2.

FO :

Demande dates de visites de sites.

Réponse direction : attente nouveau directeur au printemps

Dates prochaines instances :

- CSAL : 26/03/2024 à 09H00
- CSAL-FS : le 11/04/2024 à 09H00 tous les deux mois environ.
- CDAS : 05/03/2024